

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 18

Artikel: Fête fédérale des sous-officiers suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur le rédacteur.

La décision du Département militaire fédéral qui interdit aux officiers de notre armée qui ne sont pas en service, le port de l'uniforme s'ils veulent assister aux manœuvres de la 1^{re} division me semble passablement arbitraire !

Que l'on défende au soldat comme au sous-officier de mettre son uniforme sans autorisation de ses chefs, cela s'explique, cet uniforme lui étant fourni par l'Etat. Mais que l'on interdise à l'officier de revêtir ce qu'on appelait dans ma jeunesse l'habit d'honneur, quand c'est cet officier même qui paye cet habit, c'est un peu fort, surtout dans le cas donné.

Je me suis laissé dire que le nombre des officiers suivant les manœuvres en uniforme et profitent de cet habit pour y voir de plus près était désagréable à nos chefs qui craignaient la critique plus ou moins bienveillante de ces spectateurs !

Je conviens du reste que le fait de courir à droite et à gauche sur le champ des manœuvres n'est pas très instructif, mais il y aurait un moyen de parer à ce dilettantisme militaire, et le voici :

Le Département militaire autoriserait tous les officiers qui le lui demandent à suivre les manœuvres *en uniforme et à leurs frais*, à condition que, suivant leur grade, ils soient attachés à un corps de troupes quelconque et que le chef de ce corps pourrait utiliser au besoin leurs services ; en échange ils seraient logés, et recevraient (contre remboursements) les rations de fourrage s'ils étaient montés.

De la sorte, et sans frais pour la Confédération, les manœuvres pourraient être utiles à nombre d'officiers qui dans les circonstances actuelles s'abstiendraient d'y paraître.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération.

DE MANDROT, colonel fédéral.

Cormondrèche, 24 août 1879.

Le Conseil fédéral a constitué le tribunal militaire, dont nous espérons qu'on n'aura nul besoin pendant le rassemblement de troupes. Il a élu juges MM. le capitaine Ducrey, J. (bat. n° 98) et les premiers lieutenants Rivoire, E. (bat. 11), Paschoud, L. (bat. 2) et Roguin (bat. 4).

Fête fédérale des sous-officiers suisses.

Nous empruntons aux journaux de Genève quelques détails sur cette fête qui s'est célébrée dans cette ville les 16, 17 et 18 août et a laissé d'excellents souvenirs à tous ceux qui y ont assisté :

La première journée paraissait s'ouvrir sous des auspices peu favorables. Un très-violent orage, que faisaient pressentir les chaleurs accablantes des jours précédents, avait éclaté dans la nuit ; pendant toute la matinée la pluie a continué de tomber. Après une éclaircie de midi à deux heures, le ciel s'obscurcissait de nouveau, le tonnerre grondait et l'eau tombait à torrents.

A ce moment les sous-officiers des autres cantons, réunis à Lausanne, étaient descendus à Ouchy et, après une collation dans laquelle divers toasts ont été portés, étaient montés à bord du *Winkelried* qui devait les amener à destination. La pluie a présidé à leur embarquement et, pendant la traversée, plusieurs ondées sont survenues, mais à partir de quatre heures, le temps s'est remis et l'entrée à Genève a pu avoir lieu sans être contrecarrée par la moindre averse.

A six heures le *Winkelried* était accueilli dans la rade par des salves d'artillerie et les arrivants, au nombre d'environ six à sept cents, ont débarqué devant le Monument National au milieu d'une foule compacte accourue pour saluer leur arrivée. La décoration simple, mais de bon goût, de cet emplacement, n'avait heureusement pas trop souffert. Des représentants des autorités cantonales et municipales attendaient les sections avec le comité central de la Société, des tables étaient dressées devant le Monument, et le vin d'honneur a aussitôt circulé.

Puis la bienvenue a été souhaitée aux arrivants dans des allocutions pleines de cordialité et de patriotisme, par MM. Decor, président de la section de Genève, Fleutet, président du comité central de la société, et et Moïse Vautier, qui a parlé au nom du Conseil d'Etat. Le cortège s'est ensuite formé pour accompagner à la caserne les confédérés qui y prennent leurs quartiers et a traversé la ville, précédé de la fanfare de Granges (Soleure), de la musique d'élite, au milieu de la population accourue sur son passage.

A 7 ¹/₂ heures, les délégués des sections ont eu dans la salle de l'Institut une réunion

Dimanche la fête a été favorisée par un temps splendide ; la matinée a été consacrée aux exercices pratiques et concours divers. Dès 7 heures, le stand de la Coulouvrenière a pris l'aspect d'une ruche en pleine activité. Le tir était presque encombré ; ce n'était qu'un feu roulant non interrompu, et les commissaires avaient peine à suffire à leur besogne. Dans le verger situé en avant du Stand, une foule de spectateurs suivait avec intérêt le pointage des pièces de canon, l'escrime au fleuret, au sabre et à la bayonnette et les exercices de gymnastique. En même temps, avaient lieu, dans les bâtiments militaires, les concours d'équitation et de harnachement.

Vers midi, le cortège s'est formé aux Bastions, et s'est dirigé par la Treille jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où il a pris les membres du Conseil d'Etat et du Conseil administratif, les délégués des bureaux du Grand Conseil et du Conseil municipal, les membres des divers jurys et les autres invités. Ensuite, par la rue Verdaine, Rive, la rue Pierre-Fatio et la rue du Rhône, il a gagné la place Bel-Air. Ici, il a traversé le Rhône et suivi Coutance, Cornavin, la rue et le pont du Mont-Blanc pour défiler sous l'arc de triomphe près de l'entrée du Jardin anglais. Enfin, par Longemalle et les rues Basses, il est revenu sur la place Neuve et a fait son entrée au Bâtiment électoral.

Partout, sur son passage, les rues étaient pavoisées et partout aussi il a rencontré l'accueil le plus sympathique de la population.

Un peloton de guides très-bien montés ouvrait la marche, suivi de la musique de landwehr et du Comité central avec la bannière fédérale, du jury des concours écrits et des délégués des sections. Quatre huissiers aux couleurs cantonales précédaient les autorités, derrière lesquelles marchaient le comité d'organisation avec la bannière genevoise et les jurys de concours.

La musique de Granges (Soleure) précédait les bannières des sections, au nombre de vingt-deux, suivies par les membres de ces sections. La musique d'élite et la fanfare des sapeurs-pompiers marchaient en tête des vieux miliciens, officiers, sous-officiers et soldats, qui étaient venus se joindre au cortège ; l'ensemble présentait l'effectif d'un fort bataillon. La bonne tenue des sous-officiers a été généralement remarquée.

Le cortège a fait son entrée dans le Bâtiment électoral, décoré avec beaucoup de goût et au centre duquel on admirait pour la première fois le magnifique jet d'eau qui vient d'y être établi.

Les tables sont promptement garnies par près de 1200 convives. Elles remplissent toute la salle, qui, au bout d'un instant, retentissait du bruit des fourchettes et des verres. Le menu est simple, mais substantiel, et le vin généreux. Après une longue promenade en plein midi, le dîner est bien gagné du reste. Et si bon nombre des assistants ont préféré venir en tramway ou abrégé quelque peu la route, ils ne paraissent pas avoir moins d'appétit que les autres.

On ne pouvait cependant s'en tenir à la partie purement matérielle. M. E. Empeyta, fonctionnant comme major de table, annonce l'ouverture des discours, en rappelant que, la promenade à Nyon devant se faire à 3 heures, les orateurs feront bien d'être concis.

M. Fleutel, président du comité central, porte le toast à la Patrie, que tous les citoyens servent, mais qui doit être chère surtout à l'armée suisse. La Société des sous-officiers espère contribuer à la sécurité de cette patrie en développant chez ses membres les connaissances militaires.

M. Decor, président de la section de Genève, rappelle qu'en Suisse les jeunes années des citoyens ne sont pas, comme ailleurs, dévorées par le militarisme; on ne peut faire que peu de service, et si ce système offre des avantages et est un bonheur pour notre pays, il faut que les associations et le travail libre comblient les lacunes que laisse forcément l'instruction donnée par l'Etat. L'orateur remercie les autorités de l'appui qu'elles prêtent à la Société des sous-officiers et porte la santé des autorités fédérales et des autorités cantonales et municipales de Genève, qui ont permis de donner à cette fête un caractère véritablement national.

M. Moïse Vautier, au nom du Conseil d'Etat, boit à la Société des sous-officiers. M. Henri Fazy répond au nom du Grand Conseil et M. Bourdillon au nom du Conseil administratif de la ville de Genève; ce dernier s'est adressé surtout à nos confédérés. Il a dit que la crise actuelle ne permettait pas, malheureusement, à tous les Genevois de prendre à cette fête la participation qu'il leur eût été bien doux de réclamer, mais que tous étaient heureux de voir nos confédérés dans nos murs; puis il a rappelé que le soldat suisse n'avait pas comme ailleurs de brillantes distinctions ni de glorieuses récompenses à attendre, et que chez nous le seul mobile qui doit l'animer, c'est le sentiment du devoir; c'est à ce sentiment que M. Bourdillon porte son toast.

M. Louis Nydeck, fourrier d'artillerie, remercie en termes chaleureux la Société militaire de l'amitié qu'elle a toujours témoigné à la Société des sous-officiers; et spécialement les officiers qui ont prêté aux travaux de la fête actuelle un concours actif et dévoué. Il porte son toast à la Société militaire, aux officiers et à la mémoire du général Dufour.

M. le lieutenant-colonel Rigaud, commandant du 1^{er} régiment d'infanterie, au nom du corps d'officiers, se félicite des heureuses relations qui existent entre eux et les sous-officiers. Il constate que les travaux envoyés aux concours écrits attestent chez un grand nombre de ces derniers un esprit vraiment sérieux et souhaite que la Société continue à rendre de cette manière d'utiles services au pays. L'orateur engage les sous-officiers à avoir toujours plus de confiance en eux-mêmes, ce qui leur gagnera la confiance de leurs chefs. Il boit à tous les sous-officiers de l'armée fédérale.

M. Trithen, membre de la section de Berne, s'exprime en allemand. Il se félicite des progrès accomplis par la Société et par le corps des sous-officiers. Les choses ont bien changé depuis 1864. Les événements de 1866 et 1870 ont montré la nécessité de mettre la Suisse en mesure de défendre son indépendance, et il y a eu un remaniement complet de notre

organisation militaire, mais une chose n'a pas changé, c'est notre amour pour la patrie suisse. Qu'elle vive !

M. Pouzet, au nom des sous-officiers français habitant Genève, a présenté à la Société une fort belle coupe, comme souvenir de vive sympathie offert par des camarades qui ont tous payé leur tribut à leur propre patrie, mais dont Genève est en quelque sorte le pays d'adoption. « L'amour de votre nationalité, a-t-il ajouté, c'est de vous même que nous le tenons. Enfants de la même ville, élevés côte à côte, nous avons voulu vous témoigner que le fait que nous portons un autre uniforme ne trace point entre nous une ligne de démarcation. » Puis l'orateur a présenté une couronne offerte par les mêmes sous-officiers pour être déposée auprès du monument du général Dufour, « le modèle des généraux, qui savait unir l'humanité à la bravoure. »

MM. Decor et Moïse Vautier ont exprimé les sentiments de reconnaissance qu'inspiraient ces marques de sympathie pour notre pays.

Il a fallu ensuite lever la séance et clore ce banquet où tout le monde se sentait si bien à l'aise et qui laissera les souvenirs les plus agréables à tous les assistants. Mais l'heure pressait et le *Winkelried* attendait, depuis une heure déjà, les membres et invités de la société pour les conduire à Nyon.

Cette promenade, qui s'est effectuée par un temps splendide, a formé incontestablement le point culminant de la fête. Tandis que le *Winkelried*, richement pavoisé, prenait à son bord le cortège officiel, deux autres vapeurs, également décorés, se remplissaient promptement d'une foule de curieux, parmi lesquels beaucoup de dames. Bon nombre de personnes, préférant la voie de terre, avaient pris le train.

Mais revenons au cortège et au *Winkelried*. Bien que ses passagers fussent très nombreux, on ne s'y est point trouvé à l'étroit. On s'est bientôt réparti entre les salons et le pont, et chacun a pu venir à son tour humer la fraîche bise qui soufflait sur le lac ; cette traversée a constitué une charmante réunion familière.

A l'arrivée à Nyon cependant, tout le monde était sur le pont. Cette arrivée a offert un spectacle vraiment splendide et les journaux de Genève disent que leur voisine vaudoise, si coquettement posée sur un coteau verdoyant, s'était faite encore plus belle ce jour-là.

Dans tous les cottages tapissés de verdure qui bordent le lac, tout le monde est aux fenêtres, les enfants, en blanc, agitent leurs mouchoirs, et beaucoup de grandes personnes en font autant. Sous les arbres de la promenade, près du château, le long de tous les quais, c'est une foule compacte et sur tous les visages éclate la joie. Malgré les orages de ces derniers jours et la pluie de la veille, les rues et les places sont décorées et pavoisées avec le meilleur goût.

A 5 heures on débarque au bruit des salves d'artillerie et aux sons de l'excellente musique de l'*Union instrumentale de Nyon* ; on est reçu par les sociétés de la ville, drapeaux en tête, et les dragons de la localité prennent la tête du cortège et forment un peloton d'honneur. On parcourt ainsi la rue de Rive, en passant sous un arc de verdure orné des écussons de tous les cantons ; puis c'est le tour du haut de la ville, et l'on arrive ainsi sur la magnifique promenade de Perd-Temps, vaste prairie quadrangulaire tout entourée d'allées de platanes, dont le feuillage épais et serré maintient une merveilleuse fraîcheur.

Dans la principale de ces avenues sont dressées à perte de vue des tables qui offrent à la société une collation avec d'excellents vins d'honneur. Au centre est dressée une tribune où plusieurs orateurs ont essayé de se faire entendre. Si leur voix n'a pu parvenir à l'oreille

de tous les assistants, c'est que l'acoustique, en plein air, laisse toujours à désirer, et peut-être aussi que les conversations particulières étaient un peu trop animées. Quoi qu'il en soit, nous avons entendu M. Maquelin, adjudant sous-officier, souhaiter la bienvenue aux confédérés de la part du comité d'organisation et des sous-officiers vaudois; M. Kurner, de la section genevoise, lui répond en disant que les Genevois avaient été heureux de pouvoir, à cette occasion, faire connaître à leurs hôtes l'une des perles de notre lac. M. Dumartheray a pris encore la parole au nom de la ville de Nyon et de ses autorités civiles, en regrettant que cette visite fut si courte, et M. Ruttly lui a répondu en rappelant que la devise du canton est aussi celle de la société des sous-officiers et de l'armée suisse tout entière. Il a terminé en remerciant la ville de Nyon de son accueil et en portant un toast à l'union des confédérés.

Pendant ce temps, la musique de landwehr de Genève jouait quelques airs sur la pelouse, encombrée de spectateurs des deux sexes et l'on essayait d'ébaucher quelques danses. Malheureusement l'herbe était un peu haute et humide, le temps très limité; dans leur hâte, les danseurs se livraient à une valse tandis que la musique exécute un quadrille et, avant que l'ordre soit parvenu à se rétablir, le moment du départ enlève nos miliciens aux jeunes beautés accourues de Nyon et des villages voisins.

Malgré l'heure beaucoup trop tardive — on est rentré à 9 heures $\frac{1}{2}$ au lieu de 8 h. $\frac{1}{4}$ — le retour s'est opéré dans de bonnes conditions; il y a bien eu quelques bains involontaires soit au départ, soit à l'arrivée, mais ces petites mésaventures n'ont eu aucune conséquence grave.

A la rentrée en rade, les quais, les ponts et les jétées étaient illuminés d'une manière féerique. Les tours de St-Pierre, éclairées à l'intérieur aux flammes de Bengale offraient un spectacle magnifique; du côté des Eaux-Vives, toute une flotille d'embarcations décorées de lanternes vénitiennes se balançaient mollement sur les flots. Les feux d'artifice ont fort bien réussi. On a remarqué, outre le bouquet, un splendide écusson avec la croix fédérale qui se dessinait au bout de la jetée. Un jet d'eau, installé devant la machine hydraulique, faisait un effet merveilleux; c'était comme une gerbe de cristal dans les perles de laquelle se reflétaient les mille feux d'alentour.

La soirée s'est terminée par un concert de la musique de landwehr et de la *Société chorale* au Jardin anglais, où la foule était considérable, et à 11 heures par une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville.

Lundi, la journée a débuté par l'assemblée générale à l'Aula. Il y eu d'abord diverses communications et décisions concernant les affaires intérieures de la Société, parmi lesquelles nous mentionnerons seulement le choix de la section de Winterthour pour fournir le comité central de l'année prochaine.

M. le colonel Th. de Saussure a présenté ensuite le rapport sur les concours écrits, au nom du jury dont il était président et qui était composé en outre de MM. les lieutenants-colonels Couteau et Rigaud, et de MM. les majors Gard, de la Rive, Camille Favre et Léopold Favre (ce dernier remplaçant M. Edouard Pictet-Mallet, décédé.)

Le nombre des concurrents, tant sections qu'individus, s'élevait à quarante-sept. Le jury s'est déclaré en général satisfait des résultats, sans toutefois dissimuler quelques faiblesses; il a, en outre, exprimé le désir qu'on posât à l'avenir des questions plus spéciales et qui provoquent davantage la réflexion et un travail original, surtout afin d'éviter qu'on se borne à répéter ce qu'on a entendu dans les cours d'instruction.

Sur la 1^{re} question: « Devoirs du sous-officier dans l'armée suisse » 22 concurrents se sont présentés, mais dans le nombre deux ont dû être

mis hors de concours, attendu que leurs auteurs avaient signé leurs mémoires. — Le premier prix, consistant en un atlas de la carte Dufour, et 30 fr. en espèces, a été obtenu par la société des sous-officiers de la ville de Berne. Deux seconds prix ont été décernés *ex-æquo* à la section de Winterthour et à M. J. Felber, fourrier d'infanterie de Lucerne. — Deux troisièmes prix *ex-æquo* à M. Decor et à la section de Lausanne.

Deuxième question : « Rôle du sous officier d'infanterie avant, pendant et après le combat (13 concurrents) — 1^{er} prix (un atlas Dufour et 30 fr.), M. Ch. Delafontaine, sergent-major, à Vevey ; 2^e prix (atlas Dufour), M. J. Entrich, caporal de carabiniers à Zurich ; des mentions honorables ont été accordées à la société des sous-officiers de toutes armes de Zurich et à la section de Vevey.

Troisième question : « De la tâche d'un sous-officier de cavalerie comme chef de patrouille. » (Cinq concurrents). — 1^{er} prix. Section de Winterthour ; mention honorable, M. Franz Niederberger, fourrier de carabinier, de Nidwalden.

Quatrième question : « Du rôle de brigadier du train comme chef de pièce dans une batterie d'artillerie. » (Sept concurrents). — 1^{er} prix, (coupe offerte par la section de Genève), M. Albert Degen, fourrier d'artillerie à St-Gall ; 2^{me} prix (une pièce de cinquante francs en or offerte par la section de Winterthour et 20 fr.) M. Blotnitzky, sergent d'artillerie à Berne ; mention honorable, section de Winterthour.

Toutes les récompenses ont été décernées séance tenante accompagnées d'un diplôme et d'une médaille. La section de Winterthour a reçu ses deux prix sous la forme d'une coupe unique, d'une valeur correspondante.

Les observations et critiques dont les jurés ont accompagné le rapport seront fort utiles à nos sous-officiers, en leur indiquant beaucoup de points sur lesquels leur attention et leurs travaux devront se porter à l'avenir.

Après la distribution des récompenses, M. le major Camille Favre a fait un exposé très lucide et très substantiel du rôle du sous-officier dans le rassemblement de division, question qui ne manquait pas d'actualité pour les sous-officiers des bataillons d'élite qui vont prendre part au rassemblement du mois de septembre.

Il est à regretter que cette séance, si instructive et si intéressante, n'ait été fréquentée que par un nombre relativement faible d'assistants. Les fatigues de la journée de dimanche n'ont pas sans doute été étrangères à ce phénomène.

A 4 heures, un banquet au stand de la Coulouvrenière réunissait 7 à 800 personnes.

M. Ruty, secrétaire du Grand Conseil, a porté le toast à la patrie. M. le député Berguer, à l'esprit militaire et à son développement. M. Kuber, fourrier de Lucerne, à la section fédérale des sous-officiers. M. le lieutenant de génie Cuttaz, de Berne, à la République de Genève. Puis, M. le président de l'organisation de la fête, Decor, a chaleureusement remercié tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de la fête.

A 5 heures, le drapeau de la Société fédérale a été remis devant le Monument national. C'est la section de Winterthour qui le reçoit, et c'est dans cette ville qu'aura lieu la prochaine fête fédérale.

M. Michel Fleutet, député, a prononcé quelques paroles chaleureuses en remettant le drapeau au délégué de Winterthour. Ont encore pris la parole, M. le lieutenant-colonel Rigaud et deux sous-officiers de la Suisse allemande dont les noms n'ont pas été indiqués.

Puis le cortège s'est dirigé à Rive, devant le local de la section des sous-officiers, où il a été licencié après quelques paroles de M. Decor.

Un bal a terminé la fête.

Les résultats généraux du tir et des concours sont les suivants :

La recette totale du tir s'est élevée à 12,850 fr. Il a été vendu 30,280 cartouches.

Les premiers prix ont été obtenus : à la cible *Nationale*, par M. Louis Prodhom, de Genève; à la cible *Genève*, par M. Lebrecht-Keller, de Genève; à la cible *Militaire*, par MM. Patru, de Givors et Ch. Vulliét, de Genève; à la cible *Nombre*, par M. Calpini, de Sion, et à la cible *libre*, par M. Boylot, de la Chaux-de-Fonds.

Le nombre des médailles de 12 et 15 cartons obtenues aux cibles *nationale* et *libre* a été de 130.

Il a été décerné 22 prix d'équitation; 3 de harnachement; 14 d'escrime au sabre; 10 d'escrime au fleuret et 3 d'escrime à la baïonnette :

Voici les premiers prix obtenus dans chaque catégorie :

Concours d'équitation : *Guides et dragons* : Ferd. Davel, Lausanne; Fréd. Kursner, Genève; Ramuz, Vevey. — *Sous-officiers d'artillerie* : Ant. Bastard, Elie Neydeck, Genève. — *Sous-officiers du train* : J. Billaud, Luc. Renvier, Genève. — *Train* : Ad. Berguer, Neuchâtel.

Harnachement : H. Chavaz, J. Billaud, Genève.

Escrime. — *Sabre* : Jean Walker, de Granges (Soleure), Christ, id.; Sénéchaud, Lausanne. — *Fleuret* : Covelle, adjudant, Genève; Walker, Granges. — *Baïonnette* : Marti, St-Imier.

L'un des concours les plus intéressants a été celui du pointage des pièces pour les sous-officiers d'artillerie. La cible était placée à 30 mètres et masquée en tout ou en partie par un écran. Les concurrents étaient au nombre de 66 et chacun devait pointer trois fois, dans trois positions différentes de l'écran. Sur les 25 prix décernés, les quatre premiers prix ont été obtenus par MM. Alexandre Dufour, de Montreux (19 1/2 millimètres, Ch. Rise, de Morges (20 mill.), L. Merz, de Lucerne (23 1/2 mill.), Eugène Deville, de Chambésy (27 millimètres).

Les grandes manœuvres d'automne en France.

Les grandes manœuvres d'automne, qui seront exécutées cette année par les 2^e, 3^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e et 18^e corps et par les 1^{re} et 4^e divisions de cavalerie auront lieu comme suit :

2^e Corps d'armée. Amiens, général Carteret-Frécourt.

25 bataillons, 8 escadrons, 16 batteries, 1 compagnie du génie, 1 service de la trésorerie et des postes — du 21 septembre au 4 octobre.

Manœuvres de régiment et de brigade — du 21 au 25 septembre. — La 3^e division autour de Nesle et de Péronne; la 4^e division entre Soissons et Coucy-le-Château.

Manœuvres de division — du 25 au 30 septembre. — La 3^e division faisant partie d'une grande armée d'invasion, occupe la ligne Nesle-Péronne et menace La Fère; la 4^e division, appartenant à l'armée de défense, quitte ses positions de Soissons à Coucy-le-Château et se dirige sur la vallée de la Serre; la 3^e division se concentre entre St-Quentin et Guise, se porte au devant de la 4^e division, qui vient d'arriver sur la ligne Marle-Crécy-sur Sarre. La rencontre a lieu sur les hauteurs entre Serre et Oise.